

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REGION EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE BOGO



REPUBLIC OF
CAMEROON
Peace Work Fatherland

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

BOGO COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2026 DU 14 MARS 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE OURO MESSERE
DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal au titre de l'exercice budgétaire 2025, Le Maire de la Commune de BOGO, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de Ouro Mèsséré dans la Commune de Bogo, Département du Diamaré, région de l'Extrême-Nord.

Ci-après :

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers
- Aspect socio environnemental

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction de Bâtiment et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres et appartenant à une catégorie ou cotisation des entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics dans le cadre de la contractualisation des marchés publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal au titre de l'**Exercice budgétaire 2026, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE** ci-dessous pour un coût estimatif TTC de vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

Lot	Objet de l'Avis d'Appel d'Offres	Montant TTC	Source de financement	Lieu d'exécution	Imputation	Autorisation de dépense
1	Construction d'un bloc de deux salles	20 000 000	Ressources propres	EP de Ouro Messéré		

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de BOGO.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **trente mille (30 000) Franc CFA** à la Recette Municipale de Bogo au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres et un récépissé de consignation délivré par la CDEC.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**Volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de **même couleur non blanches**.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bogo, au plus tard le 07 AVRIL 2026 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 007/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2026 DU 14 MARS 2026
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE OURO MESSERE, DANS LA COMMUNE DE
BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Délai d'exécution : Trois (03) mois

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de Deux cent mille **(200 000)** de francs CFA et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 07 Avril **2026 à 14 heures** précises dans la salle de passation des marchés de la Commune de Bogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres ;

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la Caution de Soumission et du récépissé de consignation CDEC ;
- Absence de la copie de catégorisation ou du récépissé de dépôt de dossier y afférent ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Dossier incomplet ou pièces non conformes au-delà d'un délai des 48heures accordé par la CIPM à compter de la date d'ouverture des prix.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète à produire dans les 48heures ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation sur 03 critères ;
2. Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
3. Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
4. La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;

5. Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de BOGO, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de BOGO, dès publication du présent avis.

BOGO, le 14 MARS 2026
Le Maire,

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- MINMAP /DD/DIAMARE (pour information)
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Hamidou Lawane
Ahmadou